

Bibliothèque de musique Marvin Duchow de l'Université McGill

Isoloirs et locaux d'étude pour étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs en musique : Politique d'utilisation

Introduction

Les isofoirs et locaux d'étude dans la bibliothèque de musique sont attribués aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs en musique, pour leur usage individuel. Ces étudiantes et étudiants ont deux options : 1) réserver un isofoir dans l'espace de lecture public situé au 5^e étage ; 2) demander qu'on leur attribue un isofoir dans les locaux A407 ou A507 afin de préparer leurs examens de synthèse. Prière de communiquer avec Melanie Preuss (melanie.preuss@mcgill.ca) pour vous prévaloir de l'une de ces deux options.

Usage général

- Tout matériel de bibliothèque confoigné à un isofoir d'étude doit avoir fait l'objet d'un emprunt officiel et spécifiquement attribué à ce même isofoir d'étude.
- Tous les livres et toutes les partitions appartenant à l'université McGill et pouvant circuler peuvent faire l'objet d'un emprunt officiel attribué à un isofoir d'étude.
- Le matériel ainsi confoigné à un isofoir d'étude doit être muni d'un billet clairement visible et qui aura été préparé au comptoir de service au 3^e étage de la bibliothèque. Tout matériel sans billet visible sera récupéré et retourné aux étagères.
- Il est *interdit* de laisser dans les isofoirs (soit dans l'espace public ou dans les locaux A407/A507), les éléments suivants : des partitions issues de séries d'éditions historiques, thématiques ou de collections par auteur et dont la cote est M2 ou M3 ; des livres de référence ; du matériel à la réserve de cours ; des revues ; du matériel audiovisuel.

Locaux A407 et A507

- Les locaux A407 et A507 sont attribués d'abord aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs qui se préparent à passer leurs examens de synthèse.
- Les étudiantes et étudiants qui ne sont pas en préparation d'examens de synthèse peuvent quand même utiliser les locaux A407 et A507, mais seulement à titre occasionnel et selon la disponibilité de ces locaux. Les clés leur donnant accès à ces locaux peuvent être obtenues au comptoir de service au 3^e étage de la bibliothèque.
- Des séances d'étude en groupe, organisées par des étudiantes et étudiants en préparation d'examens de synthèse, peuvent se tenir dans les locaux A407 et A507, mais seulement si ces locaux ne sont pas occupés par d'autres étudiantes et étudiants désirant étudier seuls pour ces mêmes examens. À noter que ces étudiantes et étudiants individuels doivent obligatoirement être en préparation d'examens de synthèse, à défaut de quoi ils doivent céder la place à un groupe désirant préparer ensemble leurs examens de synthèse. D'autres étudiantes et étudiants qui désirent travailler ensemble, mais qui pourraient perturber ceux qui se préparent à passer leurs examens de synthèse, doivent se trouver un autre lieu (voir « aires d'étude alternatives » ci-après).

Aires d'étude alternatives

- On peut réserver le local de séminaire A401 à la bibliothèque de musique, ainsi que d'autres locaux désignés à des fins d'étude en groupe et qui sont disponibles dans d'autres bibliothèques sur le campus de l'université McGill, en faisant la demande dans le système automatisé, à l'adresse suivante : <http://libraryrooms.mcgill.ca/booking/groupstudy>.
- Pour les locaux de séminaire uniquement à l'usage de la bibliothèque de musique (A410, A412, A510, A512), il faut en faire la demande dans le système automatisé administré spécifiquement par l'École de musique Schulich : <https://booking.music.mcgill.ca/>.

Personne-ressource

Pour toute question, tout commentaire ou toute suggestion, prière de vous adresser à Cathy Martin, bibliothécaire et coordonnatrice des services d'accès à la bibliothèque de musique, à cathy.martin@mcgill.ca.